

En bref



Photo d'archives

Il n'y a aucun projet pour fermer les bureaux de poste de Saint-Bruno et Saint-Basile.

Une pétition pour garder tous les bureaux de poste

NATHALIE CÔTÉ

Une pétition circule actuellement à Saint-Basile-le-Grand contre la fermeture de bureaux de poste. Toutefois, aucune menace ne pèse sur ceux de Saint-Basile-le-Grand et Saint-Bruno. Il s'agit d'une initiative de l'Association canadienne des maîtres de poste, qui craint d'éventuelles fermetures en milieu rural.

Actuellement, il y a un moratoire sur la fermeture de bureaux de poste partout au pays. La perspective d'un éventuel gouvernement majoritaire conservateur fait toutefois craindre aux syndiqués la levée de celui-ci. «Le gouvernement de Stephen Harper a fait faire un examen stratégique pancanadien en 2008. Il recommande la fermeture des bureaux de poste dans les villes de 10 000 habitants et moins», explique Jacques Vézina, de la section provinciale de l'Association canadienne des maîtres de poste.

La pétition sera remise au député de Chambly-Borduas, Yves Lessard. Son attachée de presse, Julie Lampron

Lemire, indique que le Bloc québécois s'oppose à la levée du moratoire.

Catherine Lortie, porte-parole de Postes Canada, indique qu'il n'y a aucun plan pour fermer les bureaux de poste de Saint-Bruno ou Saint-Basile.

Toutefois, le comptoir postal de Loblaws vient de fermer, mais il ne s'agit pas d'une décision de Postes Canada. «L'entreprise ne désire pas renouveler le contrat pour des raisons d'affaires qui lui appartiennent», explique Mme Lortie.

De l'argent neuf pour retaper le rang des Vingt-Cinq

Une disposition de la *Loi sur les compétences municipales* permet maintenant à Saint-Bruno de réclamer des sommes aux exploitants de la carrière située sur le rang des Vingt-Cinq à verser dans un fonds dédié à la réfection et l'entretien des routes où passent les camions.